

*Le soleil se lève,  
l'ombre est derrière nous,  
voilà l'été !*

juin 2019

N° 35

## Agenda



Calendrier  
des manifestations  
de l'été 2019 :  
page 22 pour en savoir plus



## Tournage



« Trois Cafés Gourmands »  
a choisi Solignac  
pour le tournage de son  
prochain clip.

Mylène Madrias, Jérémie Pauly  
et Sébastien Gourseyrol



## Manifestations



Le Comité des fêtes  
vous attend  
le 1<sup>er</sup> septembre 2019  
au vide-greniers.



## Sommaire

### • Mot du Maire

#### P 1

- Compte rendu du Conseil Municipal
- Ecoles : 4 jours ou 4,5 jours

#### P 2

- Compte Administratif 2018

#### P 3

- Budget Primitif 2019

#### P 4

- Commentaires du compte administratif et du budget

#### P 5

- Le point sur la révision du P.L.U.
- Etat civil

#### P 6

- Des panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux
- Travaux

#### P 7

- Un atelier participatif
- Avec Trois Cafés Gourmands

#### P 8

- Divagation des chiens

#### P 9

- Bilan 2018 du C.C.A.S.

#### P 10

- Multi-accueil « 1, 2,3, Soleil »
- RAM « Croque Lune »

#### P 11

- Le Conseil Municipal des Jeunes
- Pôle Ados

#### P 12

- Concours communal de fleurissement
- Maza'Val

#### P 13

- Tennis Club Val de Briance

#### P 14

- Judo Club Val de Briance

#### P 15

- Union Sportive Solignac-Le Vigen
- La Solignacoise

#### P 16

- Les Cavaliers de la Briance
- Amicale bouliste Solignac-Le Vigen

#### P 17

- Le Comité des Fêtes

#### P 18

- AAPPMA Vienne Briance
- Les Marchés de Producteurs de Pays

#### P 19

- Comité de Jumelage
- Solignac en balade

#### P 20

- Association Soli'Art
- Urbaka festival

#### P 21

- Solignac pratique

#### P 22

- Agenda des manifestations

Responsable de la publication : Yvette Aubisse  
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon  
Couverture : Alain Lafeuille

Photos : Mairie de Solignac, La Solignacoise,  
S. Miramont, A. Denard, C. Lainé,  
Les Cavaliers de la Briance, A. Picard,  
C. Grunfelder-Deveautour, M.A. Acera,  
Amicale bouliste Solignac-Le Vigen,  
Judo-Club Val de Briance, M. Darrault,  
CMJ, Pôle Ados, P. Peypelu.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE  
11 Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia

Bulletin imprimé sur papier recyclé.



La période estivale arrive à grands pas et nous pensons tous à préparer les vacances, tant attendues par beaucoup d'entre vous, et surtout bien méritées. Pour nous, Municipalité, de nombreux chantiers sont inscrits sur nos tablettes et avancent à des rythmes différents :

- Construction d'une microcentrale hydroélectrique, avec la finalisation des études techniques,

- Conception et réalisation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux, en attente de la signature de la convention d'autorisation d'occupation,

- Discussion et validation de la création d'une Agence Postale Communale, mutualisation des services de La Poste et

de la Mairie (réunion publique à venir),

- Conception d'un «Parc promenade » dans les jardins de l'Abbaye (mis à notre disposition par convention par l'Evêché toujours propriétaire), avec l'aide de techniciens de Limoges Métropole et la participation des habitants qui l'ont souhaitée,

- Et surtout les animations de l'été que vous trouverez en fin de bulletin municipal dans « Agenda des manifestations ». Je vous encourage à les fréquenter et à en être les ambassadeurs. De nombreux bénévoles se sont beaucoup investis et ce serait une récompense pour eux.

Dans le cadre de l'incroyable chasse aux trésors « Terra Aventura » (Geocaching Nouvelle Aquitaine), un parcours va être inauguré à Solignac au mois de juillet prochain. Nous espérons attirer de nouveaux touristes.

Comme chaque année à pareille époque, nous avons validé en Conseil Municipal :

- En mars, « Le Compte Administratif 2018 », avec satisfaction, la capacité d'autofinancement étant en légère hausse. Il a été adopté à l'unanimité.

- En avril, « le Budget Primitif 2019 », il n'a pas été prévu de gros investissements, ce qui a permis l'acquisition de terrains en entrée de bourg, sans recourir à l'emprunt et sans augmenter les taxes. Ces terrains constituent une réserve foncière intéressante. Il a été voté à la majorité.

La révision du P.L.U. se poursuit avec la collaboration des membres de la commission et le bureau d'études. Vous trouverez un rappel de la procédure à la page 5.

A la rentrée 2019-2020, les rythmes scolaires actuels, soit 4.5 jours/semaine sont maintenus. Le Conseil Municipal s'est rangé à l'avis des familles.

Les réflexions sur le devenir de l'Abbaye se poursuivent. La Mairie, soucieuse de l'importance de ce site, de sa valeur patrimoniale et de ses potentialités, suit attentivement ce dossier et reste en contact avec l'Evêché.

Dans l'immédiat, un chantier de nettoyage de l'intérieur de l'Abbaye est en cours d'organisation par l'Evêché. Est également relancée une réflexion pour la restauration de la Porte Saint-Jean.

Très bonne lecture de ce nouveau numéro.

Je vous souhaite à tous un très bel été, reposant et ensoleillé.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Yvette AUBISSE



## Conseil municipal du 6 mars 2019 à retenir

Avant de débiter la séance, Madame le maire demande aux élus et à l'assistance de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Gérard VANDENBROUCKE, président de Limoges Métropole Communauté urbaine, décédé le 15 février. Elle évoque un homme pour lequel elle éprouvait un profond respect et dont elle appréciait les qualités humaines et le courage.

**Vote du compte administratif 2018** : adopté à l'unanimité (voir page 2)

**Approbation du compte de gestion 2018** : adopté à l'unanimité

**Affectation du résultat 2018** : adopté à l'unanimité

### **Convention de partenariat avec Limoges Métropole Communauté urbaine**

Accompagnement professionnel délocalisé du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : il s'agit de mettre en place un accompagnement professionnel délocalisé à titre gracieux sur la commune de Solignac.

**Vote favorable à l'unanimité (19 voix)**

### **Acquisition des terrains de la famille GUYONNAUD**

La famille GUYONNAUD a fait une première proposition pour le terrain situé entre le Pôle Jeunesse et le cimetière, composé de 2 parcelles d'une superficie totale de 9 428 m<sup>2</sup>. Dans le PLU, ce terrain est réservé à l'équipement. Puis une deuxième proposition de vente, pour ce terrain et pour celui qu'elle possède en partie haute entre la gendarmerie et la rue de La République d'une superficie de 47 680 m<sup>2</sup>.

Cette deuxième proposition, jugée trop élevée par la mairie, est négociée. Un accord a été trouvé, le montant est fixé à 173 300 €. L'offre est acceptée par le vendeur, sous réserve que la vente soit conclue avant le 30 juin 2019.

Madame le Maire demande de voter pour l'acquisition de ces terrains qui représentent une réserve foncière intéressante pour la commune car ils sont proches du bourg.

**Vote : 17 voix pour, 2 oppositions**

### **Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux**

Les ateliers municipaux ont été construits en 2012 /2013 et la charpente a été prévue pour recevoir des panneaux photovoltaïques.

**Vote : pour 18 voix ; contre 1 voix**

### **Rythmes scolaires pour la rentrée 2019**

La 2<sup>e</sup> consultation effectuée auprès des parents confirme la 1<sup>ère</sup> avec 60,5 % d'avis favorables à la semaine de 4,5 jours (avec un taux de participation supérieur à 80 %).

Le Conseil Municipal souhaite confirmer la position exprimée à deux reprises par les familles et voter pour rester à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2019.

**Vote : pour : 15 ; abstentions : 3** - Une personne ne prend pas part au vote.



## Ecoles : 4 jours ou 4,5 jours ?

A la suite d'un sondage\* organisé à la demande des enseignants, les familles des enfants de la petite section au CM1 se sont prononcés à 60,5 % en faveur de la semaine de 4,5 jours pour la rentrée scolaire 2019.

Le Conseil d'École réuni le 1<sup>er</sup> février a voté à une courte majorité en faveur de la semaine de 4 jours.

Le Conseil Municipal du 6 mars 2019 s'est rangé à l'avis des familles.

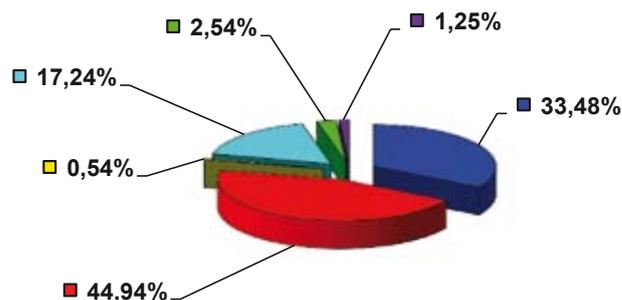
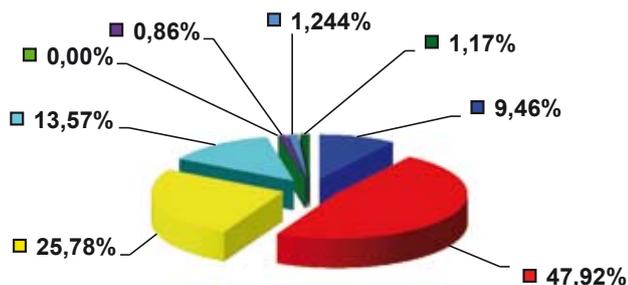
Les rythmes scolaires actuels seront donc maintenus à la prochaine rentrée.

\*sondage du 17 au 21 décembre 2019.



# Compte administratif 2018

## Fonctionnement



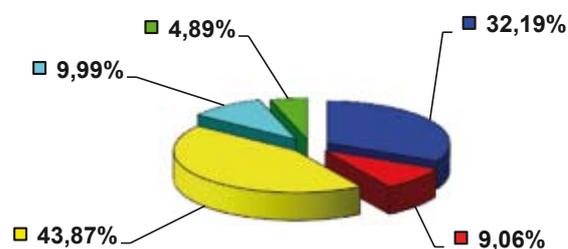
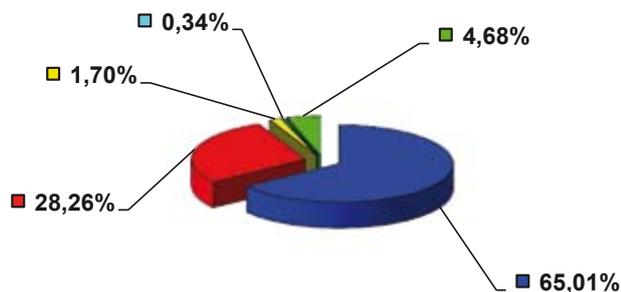
### Recettes

|   |                     |
|---|---------------------|
| 70 Produits des services du domaine         | 134 029,09          |
| 73 Impôts et taxes                          | 679 231,58          |
| 74 Dotations et participations              | 365 487,44          |
| 75 Autres produits de gestion courante      | 192 305,56          |
| 76 Produits financiers                      | 20,58               |
| 77 Produits exceptionnels                   | 12 248,23           |
| 013 Atténuation de charges                  | 17 635,94           |
| 042 Op. d'ordre de transfert entre sections | 16 546,69           |
| <b>Total</b>                                | <b>1 417 505,11</b> |

### Dépenses

|   |                     |
|---|---------------------|
| 011 Charges à caractère général             | 418 563,05          |
| 012 Charges de personnel                    | 561 842,84          |
| 014 Atténuation de produits                 | 6 692,87            |
| 65 Autres charges de gestion courante       | 215 512,56          |
| 66 Charges financières                      | 31 794,64           |
| 042 Op. d'ordre de transfert entre sections | 15 670,00           |
| <b>Total</b>                                | <b>1 250 075,96</b> |

## Investissement



### Recettes

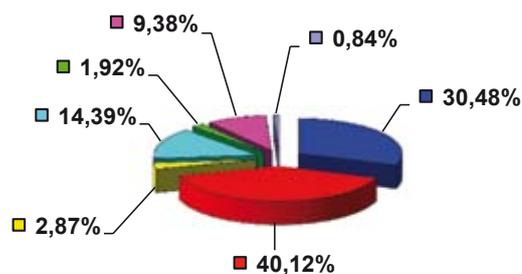
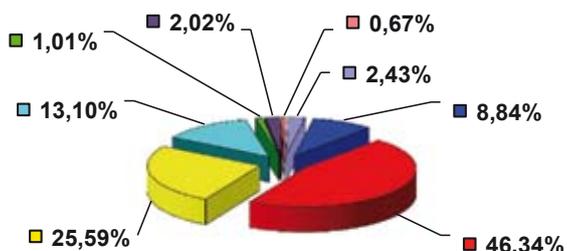
|   |                   |
|---|-------------------|
| 10 Dotations, fonds divers et réserves      | 217 730,68        |
| 13 Subventions d'investissement             | 94 660,79         |
| 20 Immobilisations incorporelles            | 5700,00           |
| 16 Emprunts et dettes assimilées            | 1 150,00          |
| 040 Op. d'ordre de transfert entre sections | 15 670,00         |
| <b>Total</b>                                | <b>334 911,47</b> |

### Dépenses

|   |                   |
|---|-------------------|
| 16 Emprunts et dettes assimilées            | 108 870,54        |
| 204 Subventions d'équipement versées        | 30 654,17         |
| 21 Immobilisations corporelles              | 148 376,87        |
| 23 Immobilisations en cours                 | 33 798,55         |
| 040 Op. d'ordre de transfert entre sections | 15 670,00         |
| <b>Total</b>                                | <b>338 246,82</b> |

# Budget 2019

## Fonctionnement : 1 488 051,84 €



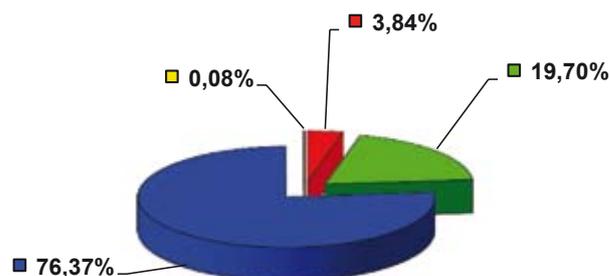
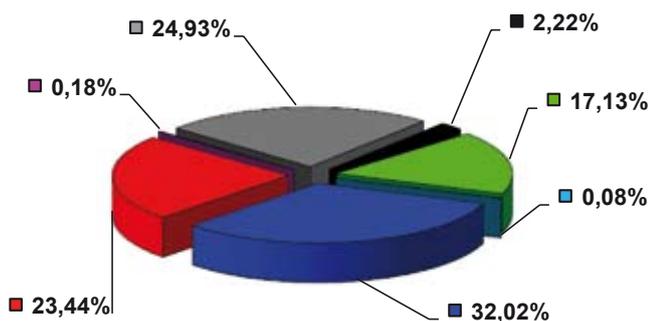
### Recettes

|   |                     |
|---|---------------------|
| 70 Produits des services du domaine         | 131 520,00          |
| 73 Impôts et taxes                          | 689 621,00          |
| 74 Dotations, subventions et participations | 380 804,00          |
| 75 Autres produits de gestion courante      | 195 000,00          |
| 77 Produits exceptionnels                   | 15 000,00           |
| 013 Atténuation de charges                  | 30 000,00           |
| 042 Op. d'ordre de transfert entre sections | 10 000,00           |
| 002 Résultat reporté                        | 36 106,84           |
| <b>Total</b>                                | <b>1 488 051,84</b> |

### Dépenses

|   |                     |
|---|---------------------|
| 011 Charges à caractère général             | 453 500,00          |
| 012 Charges de personnel                    | 597 040,00          |
| 014 Atténuation de produits                 | 42 732,00           |
| 65 Autres charges de gestion courante       | 214 195,00          |
| 66 Charges financières                      | 28 600,00           |
| 23 Virement section d'investissement        | 139 555,84          |
| 042 Op. d'ordre de transfert entre sections | 12 429,00           |
| <b>Total</b>                                | <b>1 488 051,84</b> |

## Investissement : 559 821,95 €



### Recettes

|   |                   |
|---|-------------------|
| 10 Dotations, Fonds divers et réserves      | 179 277,00        |
| 13 Subventions d'investissement             | 131 199,25        |
| 16 Emprunts et dettes assimilées            | 1 000,00          |
| 021 Virement section de fonctionnement      | 139 555,84        |
| 040 Op. d'ordre de transfert entre sections | 12 429,00         |
| 001 Résultat reporté                        | 95 903,51         |
| 041 Opérations patrimoniales                | 457,35            |
| <b>Total</b>                                | <b>559 821,95</b> |

### Dépenses

|   |                   |
|---|-------------------|
| 20 Immobilisations incorporelles            | 21 510,00         |
| 16 Emprunts et dettes assimilées            | 110 300,00        |
| 21 Immobilisations corporelles              | 427 554,60        |
| 040 Op. d'ordre de transfert entre sections | 457,35            |
| <b>Total</b>                                | <b>559 821,95</b> |



## Commentaires du compte administratif 2018 (C.A. 2018)

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement (1 234 405 euros) sont inférieures aux prévisions mais en légère hausse de (2%) par rapport à 2017. L'ouverture au public du Moulin de Quatre, le développement des activités au Pôle Ados, l'accueil en progression au gîte d'étape ne peuvent que générer des dépenses de fonctionnement supplémentaires qu'il faudra s'efforcer de compenser par des recettes nouvelles (projet de location pour des séminaires au Moulin par exemple).

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 73 983 euros soit 5,60%.

L'épargne brute passe de 117 594 à 166 553 euros amorçant une amélioration de notre capacité d'autofinancement.

### INVESTISSEMENT

Au budget primitif 2018, en dépenses, les principaux investissements programmés étaient les suivants : équipement complémentaire du cimetière : création d'un ossuaire et d'un caveau communal, agrandissement de l'espace cinéraire (columbarium et cave-urnes), Moulin de Quatre : aménagements des abords immédiats, démolition du préfabriqué inoccupé à l'école J. Mazabraud, travaux de modernisation et de rationalisation du chauffage dans l'ensemble immobilier Ecole Val de Briance, salle des fêtes, cantine, effectués dans le cadre des subventions FSIL, remboursement à Limoges Métropole du 2<sup>e</sup> acompte sur les travaux de traversée du centre bourg, réfection des peintures de la gendarmerie, modernisation de l'éclairage public, réserve foncière : acquisition d'un terrain en entrée de bourg.

En ce qui concerne les recettes, la commune a bénéficié en 2018 du versement du FCTVA sur les travaux du moulin de Quatre (110 391 €) et de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2017 (100 000 €).

La section investissement reflète la gestion prévue au budget primitif : pas d'investissements lourds, achèvement des travaux en cours.

Le total cumulé de l'exécution du budget 2018 fait apparaître un solde positif de 321 185 euros.

La section fonctionnement dégage un résultat net de 181 106,84 euros qui est répartie en affectant 145 000 euros à la section investissement 2019 et 36 106,84 euros au fonctionnement 2019.



## Commentaires du budget primitif 2019 (B.P. 2019)

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 336 067 euros soit une augmentation de 7% par rapport au BP 2018.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 441 945 euros, soit 5% de plus qu'en 2018. L'épargne brute prévue est en repli par rapport à 2018 : 105 878 € au lieu de 128 707 €.

### INVESTISSEMENT

En 2019, la dépense essentielle sera consacrée à l'acquisition d'un vaste ensemble de parcelles situé en centre bourg constituant pour l'avenir le support nécessaire à des équipements publics et au développement d'un habitat répondant aux exigences du PLUI, du SCOT et du PLH. L'acquisition est réalisée grâce à l'épargne et ne nécessite ni emprunt ni augmentation des impôts.

Ont été prévus, aussi, les investissements suivants : poursuite de la modernisation de l'éclairage public devant permettre après la période d'expérimentation d'envisager une extinction nocturne plus étendue, rénovation des sanitaires de la salle de judo et d'un gîte rural, réalisation des WC publics avec intégration d'un accès handicapé, poursuite des aménagements intérieurs et création d'un parc promenade au moulin de Quatre.

Le FCTVA abonde les recettes à hauteur de 29 770 euros.

L'excédent de fonctionnement 2018 joint au virement prévu en 2019 totalise une recette de 280 000 euros environ.

En conclusion, le budget de fonctionnement est en équilibre avec l'affectation de 36 107 euros votée lors de l'approbation du CA 2018. Il est arrêté au total de **1 488 052** euros. Le budget investissement s'équilibre à hauteur de **559 822** euros après rajout des R.A.R. et du solde d'exécution reporté de la section investissement.

Le budget 2019 global est arrêté au total de **2 047 873** euros.

*Pour plus de détails sur le CA 2018 et le BP 2019, retrouvez les notes de présentation brèves et synthétiques sur le site internet de la commune (rubrique « comptes rendus des conseils municipaux ») ou venez les consulter en mairie.*



## Le point sur la révision du P.L.U.

Rappel de la procédure :



**Vous serez conviés à une réunion publique courant septembre.**

<sup>(1)</sup>P.P.A. : personnes publiques associées.

<sup>(2)</sup>M.R.A.E. : Mission régionale de l'autorité environnementale.

<sup>(3)</sup>C.D.P.E.N.A.F. : Commission départementale de présentation des espaces naturels, agricoles et forestiers.



## ETAT CIVIL

Depuis la mise en place du règlement européen sur la protection des données personnelles appelé RGPD, toute publication de données personnelles doit faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées ou de leurs parents ou de leurs proches.

### Naissances

Le 24 janvier  
Le 25 février

Alieth, Marie, Domitille, Béatrice MERLIN - rue des Vignes  
Max EYMERY - Villebon

### Mariages

Le 9 février  
Le 30 mars  
Le 6 avril

Marie, Charlotte, Odile LEGER et Sébastien BEKKOUCHA - La Reynie  
Marlène CHABRIER et Julien GROUSSEAUD - La Reynie  
Pascaline DUMAS et Paco, Jean-Loup, Pierre DEROUAULT -  
19, Les Hauts-d'Envaud



## Des panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux

La commune de Solignac a fait construire en 2013 les ateliers municipaux. La toiture avait été prévue pour y installer des panneaux photovoltaïques sur une surface utile de 260 m<sup>2</sup>. Pour des raisons techniques et surtout financières, ceux-ci n'avaient pas été installés.

La commune de Solignac a sollicité la Citoyenne Solaire (collectif qui développe l'énergie solaire par l'investissement participatif), pour réaliser ce projet.

Pour cela, une mise à disposition temporaire du toit des ateliers municipaux serait actée sous forme d'une convention, pour l'installation et l'exploitation de toitures solaires photovoltaïques (moins de 36 kWc).

La convention stipulerait que la Citoyenne Solaire serait seule maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux, ainsi que seule responsable de l'exploitation et du fonctionnement des équipements.

Elle serait conclue pour une durée de 20 ans.

La redevance d'occupation serait fixée à un montant annuel de 3 % du chiffre d'affaires prévisionnel.



Cette convention a été présentée lors du conseil municipal du 6 juin 2019.

Il est prévu une réunion publique organisée avec la Citoyenne Solaire pour vous informer, échanger sur cette gouvernance citoyenne qui veut devenir actrice de la transition énergétique.



## Travaux



### Réalisés en régie

#### Sur les chemins de randonnée :

- Sécurisation du Chemin des Lombards,
- Réalisation d'une douzaine de marches sur le chemin qui relie le pont roman à Chabiran.

#### Aménagement paysager à Bel Air

Les travaux d'embellissement se poursuivent en face du stade. Il s'agit de la création d'un ensemble paysager où sera installé du mobilier urbain. Les plantations se feront à l'automne.

#### Réaménagement du terrain de pétanque au Pont Rompu

### Travaux réalisés par les agents et une entreprise

#### Hall d'entrée de l'école maternelle :

- Abaissement du plafond pour l'isolation thermique,
- Luminaires à LED,
- Réfection des murs,
- Réfection du sol (en juillet, en l'absence des écoliers).

### Travaux réalisés par Limoges Métropole

#### Pôle Jeunesse

Sécurisation du Pôle Jeunesse par la pose de barrières en bordure de la RD32.





## Un atelier participatif pour l'aménagement d'un parc-promenade

Sur les bords de la Briance, la municipalité, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, a réhabilité un ouvrage ancien, le Moulin de Quatre.

Dans le prolongement de cette action, elle entreprend l'aménagement d'un parc promenade à l'arrière du Moulin sur un terrain dont la plus grande partie fait l'objet d'une convention d'occupation précaire avec l'Evêché.

Sur plus de 8 000m<sup>2</sup>, les solignacois et les nombreux touristes qui visitent le village pourront profiter de la beauté et du calme du site que forment la place de la Briance, le Moulin de Quatre et le pont roman.

Les élus ont souhaité demander à la population d'apporter idées et propositions afin de permettre à chacun de contribuer à l'aménagement de ce parc au cours d'un « atelier participatif » animé par deux experts de la Communauté Urbaine Limoges-Métropole, Pierre LAGEDAMON, technicien en patrimoine vert, et Paul DESSAGNE, architecte.

Une vingtaine de personnes étaient présentes le jeudi 11 avril.

Après avoir mis en évidence les contraintes liées à ce projet, elles ont pu dégager l'esprit général de ce parc : un lieu de calme accessible à tous et privilégiant la nature et la contemplation avec des allées de déambulation, tables, bancs, jeux pour les petits enfants.

Ceci n'exclut pas le développement de certaines activités comme l'organisation d'expositions, un kiosque à musique, un théâtre de verdure... La mémoire de la présence des Oblats de Marie dans l'Abbaye pourrait être ravivée sur l'emplacement de la « case africaine ».

Se posera aussi la question de l'entretien des lieux. Plusieurs personnes ont proposé de participer en tant que bénévoles, en appui du travail des personnels communaux.

La réflexion va se poursuivre en concertation avec l'association diocésaine de Limoges puis la municipalité arrêtera le projet définitif.

En conclusion, une bonne expérience de démocratie participative.



## Avec TROIS CAFÉS GOURMANDS

« Ainsi va la vie »

Les 10 et 11 mai derniers, le célèbre trio corrézien Trois Cafés Gourmands, qui a fait le buzz avec la chanson « A nos souvenirs », a choisi Solignac pour tourner une partie d'un clip musical.

Le tournage de la vidéo de « Ainsi va la vie » (album « Un air de rien ») a pu être réalisé entre deux averses sur les bords de La Briance. Une quarantaine de figurants a accompagné les chanteurs.

Merci à Mylène, Jérémy et Sébastien d'avoir choisi Solignac et d'en être, au travers de ce clip, les ambassadeurs auprès de leurs milliers de fans.





## Divagation des chiens dans les rues, les sanctions arrivent !

Malgré de nombreux rappels dans les différentes éditions du bulletin municipal et les affichettes posées dans divers lieux de la commune (pelouses, places, terrains de jeux, parcours-santé...), le problème perdure et s'intensifie. Des animaux domestiques, essentiellement des chiens, continuent à circuler dans le village, accompagnés ou pas de leurs maîtres, et « déposent » leurs déjections au gré de leur promenade. Phénomène plus grave, des plaintes ont été reçues à la mairie ou à la gendarmerie à la suite d'attaques de chiens, parfois suivies de morsures.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, Madame le Maire a donc signé le 15 mai dernier un arrêté relatif à la circulation et à la divagation des chiens sur l'ensemble du territoire de la commune.

Il est désormais défendu de laisser les animaux domestiques, notamment les chiens, divaguer seuls sur les voies, parking, jardins publics de la commune et de les laisser fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publiques ou privés, ils doivent être tenus en laisse et être munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse de leur propriétaire.

Les chiens sont interdits, même tenus en laisse, dans les lieux tels que les terrains de jeux pour les enfants, les cours des écoles et les dépendances,

à l'intérieur des édifices publics ou culturels ainsi que dans le cimetière.

Les chiens dits dangereux doivent être tenus en laisse et muselés sur la voie publique. Dans le cas contraire, ces animaux sont considérés en état de divagation et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

Bien entendu, toutes ces interdictions ne s'appliquent pas aux chiens accompagnant les personnes aveugles et non-voyantes.

Lorsqu'un chien a déposé ses excréments sur les trottoirs, bandes piétonnières, jardin public ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons, le propriétaire est tenu de ramasser ces déjections. Lorsque le chien est seul, le propriétaire sera recherché et une contravention sera ordonnée.

Tout chien errant, identifié ou non, trouvé sur la voie publique sera saisi et mis en fourrière. Lorsqu'il sera réclamé par son propriétaire, ce dernier sera dans l'obligation d'acquitter les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur.

Les propriétaires fermiers ou métayers ont le droit de saisir et de faire conduire à la fourrière les chiens que leurs maîtres laissent divaguer dans les champs, les récoltes et les bois.

Le commandant de brigade de la gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.





## Bilan 2018 du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) est une commission municipale présidée par le Maire. Elle est composée de 4 membres issus du Conseil Municipal et de 4 membres extérieurs habitant à Solignac. Ses principales actions au sein de la commune sont les livraisons de denrées alimentaires et le suivi des dossiers de demandes d'aides financières.

- **En 2018, 560 kilos de produits ont été portés à 5 familles (en plusieurs fois) par le camion-épicerie de la Banque Alimentaire.**

Sur demande de l'assistante sociale du secteur, des produits alimentaires sont achetés à bas prix à la Banque Alimentaire à Limoges et sont livrés au domicile des familles en difficulté. Cette aide leur permet de faire face à des problèmes ponctuels (exemple : attente du traitement d'un dossier par la CAF, retard de paiement d'indemnités, dépenses imprévues...).

- **En 2018, la somme de 929,49 € a été versée pour des frais d'électricité, d'entretien d'une chaudière et des loyers impayés.**

La commission se réunit à la demande de l'assistante sociale, étudie les dossiers et statue sur le montant alloué.

Nous vous rappelons que Madame Carine Lannette, assistante sociale du secteur, peut vous recevoir à la mairie de Solignac ou dans une autre de ses permanences. N'hésitez pas à l'appeler au **05 55 30 09 96** pour obtenir un rendez-vous.

Vous avez également la possibilité de rencontrer un des membres du C.C.A.S. qui vous recevra en toute confidentialité. Pour cela, vous pouvez appeler le secrétariat de la mairie au **05 55 00 50 09**.



## Nos aînés ont un grand cœur ! Merci à eux...

Tous les ans, en novembre, les solignacois de plus de 65 ans reçoivent une invitation pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

En 2018, les absents au repas âgés de plus de 70 ans, ont eu le choix entre accepter le colis qui leur a été porté à leur domicile par des élus ou bien offrir au C.C.A.S. la somme correspondant au prix du colis.

C'est ainsi que 655 € ont été versés au Centre Communal d'Action Sociale.

Madame le Maire et les membres de la commission remercient chaleureusement ces 25 foyers pour leur générosité.

Cette initiative sera reconduite pour le repas de fin d'année 2019.



## Multi-accueil « 1, 2, 3, Soleil »

L'équipe de « 1, 2, 3 Soleil » a le plaisir de continuer ses partenariats avec des intervenants locaux afin de partager des moments privilégiés en dehors de la crèche.

Grâce à celui du parc du Reynou, nous disposons d'une carte d'entrées illimitées. Par conséquent, depuis mars, nous nous y rendons 2 fois par mois avec un groupe de 4 enfants pour découvrir différents thèmes :

la ferme, la savane, les oiseaux...

Ce mois-ci nous avons découvert les animaux de la ferme... nous avons même pu caresser les chèvres, pour le plus grand bonheur des enfants !



Angélique



## RAM

### Relais Assistants Maternels/Parents



**Temps d'accueil collectifs enfants et assistants maternels à l'ALSH de Solignac sur inscriptions un vendredi par mois, ouverts aux assistants maternels et enfants :**

28 juin, 27 septembre, 8 octobre, 29 novembre, 20 décembre

**Ateliers de motricité au gymnase de Boisseuil en périodes scolaires sur inscriptions**, ouverts aux assistants maternels, aux enfants et aux parents, les mardis matins de 10h à 11h15. Une psychomotricienne interviendra cette année sur plusieurs séances.

Réunion RAM/ EAJE/ Psychomotricienne jeudi 13 juin 20h30 au RAM.

**Eveil musical à l'ALSH de Solignac ouvert aux assistants maternels et enfants :**

vendredi 28 Juin de 10h à 11h sur inscriptions

**Journée Nationale des Assistants Maternels 2019 :**

vendredi 15 novembre à Isle en soirée. Intervention de Véronique POISSON sous forme de spectacle humoristique.

**Noël du RAM :**

mardi 17 décembre au gymnase de Boisseuil ouvert aux assistants maternels, enfants, parents.

Temps de permanence ouverts aux futurs parents, parents, assistants maternels, candidats à l'agrément...

lundi : 13h-18h mercredi : 8h15-12h jeudi : 13h-18h vendredi : 13h-17h

Animatrice : **Sandrine MIRAMONT**

Téléphone : **05 55 58 83 06**

Courriel : **ram@mairie-boisseuil87.fr**



## Le Conseil Municipal de Jeunes en action

Dès sa mise en place en octobre 2018, le Conseil Municipal de Jeunes, CMJ, s'est mobilisé autour des problèmes de sécurité pour les piétons dans le bourg de Solignac.

Après accord des enseignants, les jeunes du Conseil disponibles sont allés rencontrer les élèves des classes de l'école Joseph Mazabraud.

« Nous sommes intervenus pour expliquer aux élèves les problèmes de circulation et de stationnement à la sortie des écoles ainsi que pour sensibiliser les élèves aux difficultés d'être piéton sur notre commune. Nous leur avons également demandé de ne pas courir ou commettre des imprudences, par exemple, en se bousculant lors de leurs déplacements sur les trottoirs. »

A la sortie, les Jeunes Conseillers Municipaux ont interpellé les conducteurs des voitures qui étaient garés à des endroits interdits ou sur les trottoirs.

Les projets et sujets sont nombreux (éclairage public, Skate Park, rencontre avec les élus départementaux...) et le rythme des réunions est maintenu à une fois par mois.

Une rencontre avec d'autres CMJ a eu lieu le 25 mai où les jeunes conseillers ont été invités par Saint-Just-le-Martel.

Pour marquer le début des vacances, les jeunes du CMJ vont organiser une fête pour l'ensemble des collégiens de la commune.



## Pôle Ados, le plaisir de se retrouver

Le soleil des vacances d'hiver a permis aux jeunes du Pôle/Ados de se retrouver sur la première semaine. Leur emploi du temps ne permet pas forcément à tous les jeunes intéressés d'être présents sur les mercredis. Les vacances ont été l'occasion de venir partager entre copains les après-midis et de parler de projets comme l'organisation d'une soirée « Vidéo pizza ».

Aux vacances d'avril, réaménagement du Pôle... Mais laissons la parole aux principaux intéressés :

« Nous avons fait beaucoup d'activités. »

« Nous avons créé plusieurs coins dont un coin inspiration, un monde photos, un monde informatique, un coin plaisir et un mur à expression. »

« Nous avons joué dehors au jardin de l'abbaye, nous avons fait une capture de drapeau. Parfois nous étions nombreux et d'autres jours moins nombreux. »

« Lors d'une soirée, nous avons mangé autour d'un apéro-dîatoire et des hamburgers, nous avons fait plusieurs petits tournois. »

« Nous avons décidé de donner des idées pour des camps. »

« Nous avons passé du bon temps ensemble pendant ces vacances d'avril. »



## Concours communal de fleurissement pour les particuliers



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Comme nous vous l'indiquions dans le bulletin précédent, Solignac a conservé sa première fleur au Concours des Villes et Villages fleuris.

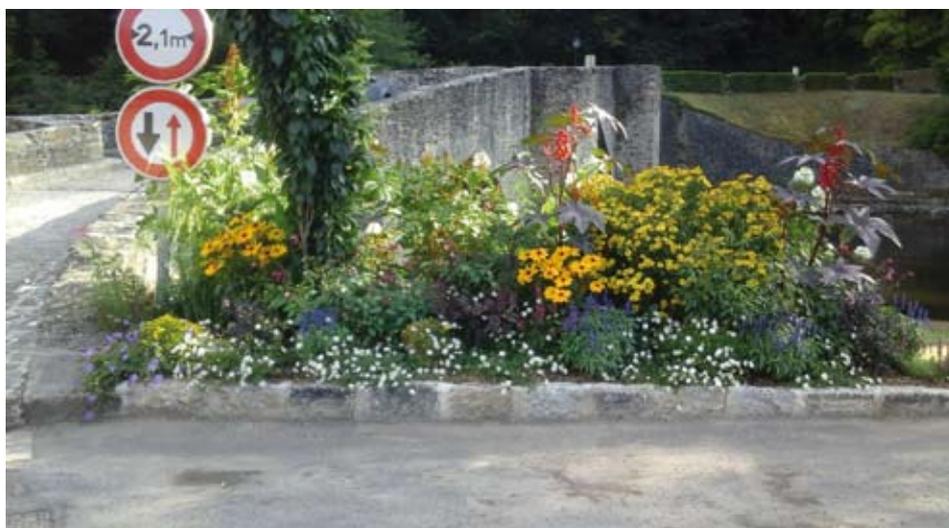
Lors de leur promenade dans la commune, les membres du jury ont été émerveillés par l'architecture des monuments principaux (abbatiale, abbaye, pont...), par l'habitat et sa rénovation (moulin, façades...) et par les autres lieux mis en valeur par les fleurs et les végétaux.

L'implication de la population a également été soulignée. Chaque maison joliment décorée (parterres de fleurs, pots et contenants variés le long des petites rues...), chaque jardin bien entretenu participent à l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité auprès de la population et des nombreux touristes.

Lors des vœux en janvier dernier, les vainqueurs du concours communal de fleurissement pour les particuliers ont été récompensés et ont reçu un bon d'achat.

Si vous souhaitez vous aussi participer au concours 2019, n'oubliez pas de compléter le bulletin d'inscription que vous trouverez dans ce bulletin et de le retourner à la mairie **avant le lundi 1<sup>er</sup> juillet**. Vous devez absolument cocher la catégorie pour laquelle vous désirez concourir.

Nous vous remercions pour votre participation.



Les parents bénévoles de l'association Maza'Val organiseront le dernier marché de producteurs de la saison le vendredi 6 septembre 2019. Nous vous attendons nombreux pour fêter les derniers jours d'été au bord de la Briance et la nouvelle rentrée des classes.

Pour faire le bilan d'une année toujours aussi dense, l'assemblée générale de Maza'Val se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> octobre à partir de 18h.

Cette assemblée générale est très importante pour l'avenir de notre association car deux membres du bureau sont démissionnaires (présidente et trésorière). Il va donc falloir renouveler une

partie du bureau mais aussi trouver de nouveaux membres car l'effectif était insuffisant cette année.

Déjà des parents se sont proposés pour la « relève », nous en attendons encore d'autres. Nous comptons vraiment sur la mobilisation de nouveaux bénévoles afin que notre association ne disparaisse pas après tant d'années d'existence.

En attendant cette échéance, nous souhaitons à tous les écoliers de Solignac et leurs parents d'excellentes vacances d'été !

Nathalie MEIXEDO



## Les actualités du Tennis Club Val de Briance

Le printemps revenu, les compétitions ont repris et se poursuivent au TC Val de Briance. Les joueurs pourront profiter à nouveau des terrains extérieurs des deux communes, ils ont récemment été nettoyés et préparés par les agents des municipalités.

Les 6 joueurs de l'équipe 13/14 ans sont engagés dans le championnat régional par équipe qui a débuté le 30 mars et s'est terminé au mois de mai. L'équipe 1 masculine a disputé également le championnat en 4<sup>e</sup> division. Elle a été rejointe au début du mois de mai par l'équipe féminine et par la deuxième équipe masculine.



Championnat 11/12 ans à Pierre Buffière

L'équipe féminine 11/12 ans a quant à elle clôturé son championnat le samedi 6 avril à La Souterraine. Pour leur première participation, elles ont terminé à la troisième place. Bravo à elles !

Les enfants les plus jeunes participent à plusieurs tournois Galaxie, organisés dans différents clubs du département. Six enfants du club étaient présents à la rencontre du Bas-Fargeas le 16 février.

Les tournois internes réservés aux adhérents du club ont débuté en avril et se poursuivent jusqu'à la fin du mois de juin. Trois tableaux sont ouverts cette année (13/14 ans, féminin, masculin). Ils commenceront tous par des phases de poules. Merci à notre juge-arbitre M. ROMEC pour la gestion de ces événements.

Une journée conviviale et sportive est fixée au mois de

juin avec des rencontres mixtes et des rencontres adultes/enfants. Ce sera l'occasion pour les membres du club de partager agréablement des temps de tennis ponctués par un repas en fin de journée.

Le tournoi Open du club occupera les derniers jours du mois d'août, à la fin de la période estivale qui aura débuté par la participation du club au Marché des Producteurs de Solignac le 12 juillet. Nous espérons que ce marché aura le même succès que notre loto du 23 mars à la Salle de fêtes du Vigen, mise à disposition par la mairie que nous remercions vivement. Merci aussi au Comité des Fêtes pour le prêt du matériel, ainsi qu'à tous les commerçants et entreprises qui ont participé à la réussite de l'évènement en appui des bénévoles du club.

Une réflexion est actuellement engagée par le club et la commune sur la rénovation d'un des terrains du Vigen.

Les personnes souhaitant rejoindre le club ou qui souhaitent jouer de façon occasionnelle peuvent nous contacter à l'adresse mail du club ([tcvaldebriance@gmail.com](mailto:tcvaldebriance@gmail.com)), nous leur transmettrons toutes les informations utiles.

Une nouvelle application conçue par la FFT sera disponible à la fin du mois d'avril pour faciliter la prise de contact avec le club.

Nous souhaitons à tous de passer de bons moments autour du tennis cet été !

Pour le TC Val de Briance,  
**Timothy HATWELL**



Loto du tennis



## Judo club Val de Briance

Le 31 août 2018, le Judo Club Val de Briance a tenu son assemblée générale au cours de laquelle Françoise GARNIER a démissionné et Fabienne DECONCHAT a été élue à la présidence.

Le 13 septembre 2018 s'est tenue une assemblée extraordinaire afin d'élire le nouveau comité directeur et bureau.

### Membres du comité directeur :

M<sup>mes</sup> Tatiana DESROCHES, Armelle BARRY, Coralie GOURONG, MM Olivier ANGLARD, Laurent CHERBEIX, Joël HERMINE, Olivier MAURE, Lilian RINGAUD, Alain SENON

### Membres du bureau :

Présidente : Fabienne DECONCHAT  
 Vice-président : Alain SENON  
 Secrétaire : Eve LEPINE  
 Secrétaire adjoint : Frédéric SERAPHINE  
 Trésorière : Alexandra BONNET  
 Trésorier adjoint : Yannick MOINE

### Un nouveau départ...

Dès le mois de septembre, cette nouvelle équipe a organisé « La marche du judoka ». Cette animation a connu un vrai succès et un engouement des familles. Elle s'est tenue sur le stade du Vigen, avec le soutien des deux communes.

Le Père Noël est aussi passé voir nos petits et grands judokas auxquels il a distribué des sacs de sport pour les petits et des sweats pour les plus grands.

Cette équipe est dynamique et a la chance d'avoir en dehors de son comité des bénévoles. Nous tenons à remercier les familles pour l'organisation du loto. Ainsi le 16 mars 2019 notre premier loto s'est tenu dans la salle polyvalente du Vigen. Les lots donnés par les commerçants des deux communes et plus nous ont permis une très belle soirée. Notre premier lot était une nuit dans un lodge au Parc animalier du Reynou.

Nous allons comme les années précédentes participer :

- au marché des producteurs le 28 juin 2019
- au vide-greniers de Solignac début septembre 2019 organisé par le Comité des fêtes de Solignac que nous tenons à remercier de nous compter parmi ses membres.

Notre fête de fin d'année sportive se déroulera le 15 juin 2019.

### Sportivement...

Mathéo DEFAYE (minime 2) s'est qualifié pour les France minimes à Villebon la Vilette et premier à la coupe du jeune officiel minime.



Mathéo Defaye

Nous avons organisé une étape du circuit poussin par équipe le 16 mars 2019. Le 4 mai l'équipe poussins a participé à l'étape finale.



Circuit poussin par équipe

Nous remercions Marion et Paul LEPINE de l'ASPTT Limoges de leur aide active au sein de leur club de cœur.

Nos entraîneurs Gaylor GOURONG et Sébastien VIALLE au cours de l'année ont encouragé nos judokas à participer aux différents tournois sur le département. Nous remercions les parents d'avoir permis à leurs enfants de répondre présents.

Toute l'équipe réfléchit à l'année sportive 2019/2020. Nous avons déjà maintes idées...

**Fabienne DECONCHAT,**  
présidente



## USSV

### Union Sportive Solignac Le Vigen

Une belle journée autour du foot a réuni toutes les générations. Samedi 30 mars s'est tenu le repas du club qui est venu clôturer une belle journée sportive à domicile. Celle-ci a commencé avec un plateau pour la catégorie U8-U9 le matin, suivi à 13h30 par les U13. A 16h30, les féminines ont pris le relais avec le coup d'envoi donné par Inter-marché Ventadour qui a sponsorisé l'achat de leur nouveau jeu de maillots. Les seniors ont à leur tour pris place sur le terrain à 19h avec le coup d'envoi donné par Harmonie Mutuelle, sponsor qui a permis l'acquisition d'un jeu de maillots. Les enfants du club ont également eu le plaisir de pouvoir tenir la main des féminines et des seniors pour l'entrée sur le terrain, un moment convivial entre petits et grands.

Cette année le traditionnel tournoi du 1<sup>er</sup> mai ouvert aux catégories U11 et U13 s'est décliné également le 30 avril en semi-nocturne pour les catégories U6-U8. Les inscriptions étaient déjà complètes début avril.

Le 11 mai, à partir de 14h, s'est tenu un après-midi portes ouvertes à l'attention des féminines de toutes les catégories (de 6 à 77 ans). Un moment de partage pour les joueuses licenciées de tous clubs ou non licenciées souhaitant découvrir le football !



Ensuite les membres et amis du club se retrouveront le dimanche 16 Juin pour l'assemblée générale qui sera suivie par la fête du Club avec diverses activités et animations pour tous.

Plusieurs événements viendront également ponctuer notre été, avec la fête de la musique vendredi 21 juin où il sera proposé aux membres et amis du club de venir nous faire écouter leurs talents, puis le feu d'artifice du 12 juillet.

Nous tenons à remercier particulièrement l'ensemble des bénévoles qui offrent leur temps, leur énergie et leur sourire tout au long de l'année. Il n'est pas inutile de rappeler que l'union fait la force. Aussi si vous souhaitez apporter votre contribution et partager notre passion, venez vite nous rejoindre !

*« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. »*  
**Henry Ford**

**Marie Ange ACERA**, membre du bureau



## La Solignacoise

LA SOLIGNACOISE



La Solignacoise a pour objectif d'organiser un événement annuel sur la commune de Solignac, autour de la mythique Citroën 2cv.

La 2cv est une voiture intemporelle au capital sympathie énorme. Elle fait partie du patrimoine français au même titre que nos campagnes ou nos villages comme Solignac, un parfait exemple d'un village fier de ses origines et de son authenticité.

La philosophie de l'association est de pouvoir réunir sur un même lieu des propriétaires passionnés de Citroën 2cv et des visiteurs plus ou moins connaisseurs de la « Deuche » pour passer tous ensemble un moment de convivialité et d'échanges autour d'une légende automobile appréciée par tous.

Alors nous vous attendons nombreux le dimanche 23 juin de 10h à 18h.

#### Au programme :

tombola, exposition des véhicules avec « concours d'élégance », animations pour enfants, balade en Deuche dans la campagne solignacoise et bien plus encore.

Repas et Buvette sur place.

Inscription souhaitée pour les véhicules, en nous contactant par mail : [lasolignacoise@gmail.com](mailto:lasolignacoise@gmail.com) ou par téléphone au **06 08 17 99 99** ou sur notre page Facebook : [La Solignacoise](https://www.facebook.com/LaSolignacoise).

**Quentin LAINE**,  
président



## Les Cavaliers de la Briance

Les Cavaliers de la Briance ont fait leur 23<sup>e</sup> assemblée générale le samedi 6 avril 2019, en présence d'une quarantaine de cavaliers, de bénévoles et d'adhérents.

Petit retour sur le TRIRANDO 2018 avec 120 randonneurs, notre 1<sup>ère</sup> endurance de COUSSAC-BONNEVAL avec 48 participants, et SOLIGNAC avec 98 engagés.

Maintenant on se tourne sur nos nombreuses activités et projets 2019 :

BONNAC-la-CÔTE, course arrêtée depuis une dizaine d'années, a repris le 5 mai avec des épreuves poneys et chevaux de 10 à 60 km.

Le 19 mai, nous avons refait notre 24<sup>e</sup> TRIRANDO à pied, à vélo ou à cheval, sur deux boucles de 12 et 20 km.

Les 6 et 7 juillet, nous organisons la 2<sup>e</sup> édition de COUSSAC-BONNEVAL, avec, le samedi, une épreuve SHF (Société Hippique Française), jeunes chevaux, et, le dimanche, 10 à 90 km, vitesse imposée et vitesse libre.



Et pour finir 2019, notre 20<sup>e</sup> endurance de Solignac, les 7 et 8 septembre, sur des distances de 20 km à 2 x 65 km. Nous espérons être, comme les deux années précédentes, sur le podium du plus grand nombre de départs au niveau national sur notre épreuve de 130 km sur deux jours. Nous réservons à nos cavaliers une surprise pour le repas du samedi soir !

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram [cavaliersdelabriance](#)

**Adeline BESSAUDOU**

## Amicale bouliste Solignac-Le Vigen

AMICALE BOULISTE



SOLIGNAC LE VIGEN

L'année 2019 se présente sous les meilleurs auspices pour notre club de pétanque.

A ce jour, nous avons une trentaine de licenciés et nous avons pu engager 2 équipes dans le championnat départemental dont 2 féminines et 2 cadets ainsi qu'un arbitre.

Nous allons disputer la Coupe de France (Ne rêvez pas, il y a peu de chance que vous nous voyiez sur L'Equipe 21 !).

Nous avons organisé cette saison dernière nos 2 concours de pétanque et 2 concours de belote pour faire connaître nos 2 communes.

Notre repas annuel s'est déroulé au restaurant Le Quatre où l'accueil, la bonne ambiance et la qualité des mets nous ont permis de passer un excellente soirée.

En mai a eu lieu notre concours interne. Pour le 8 septembre nous organisons notre concours sur invitation où nous solliciterons à nouveau les associations des 2 communes et nos clubs amis avec repas à la pause de midi.

Dans l'attente de cette manifestation, nous souhaitons remercier les 2 communes pour leur aide matérielle et logistique et nous vous donnons rendez-vous pour nous rejoindre si vous le souhaitez.



**Pascal THEYS**

Podium concours interne

## Le Comité des Fêtes

Suite à l'organisation du vide-greniers de Solignac en septembre 2018, il s'est avéré nécessaire de réactiver le Comité des Fêtes de Solignac. Grâce à son dernier président, Robert DAVIEAU, tous les documents relatifs aux diverses activités du comité ont pu être récupérés.

Un conseil d'administration extraordinaire du Comité des Fêtes de Solignac a eu lieu le 6 mars 2019 avec, pour objet, l'élection d'un nouveau bureau.



### Le conseil d'administration est composé :

- du Maire (président d'honneur) :  
Yvette AUBISSE
- de 5 conseillers municipaux élus :  
Anne-Marie CHATARD  
Didier LEYRIS  
Philippe AUBISSE  
Sylvie GUITARD  
Pascaline LALLET
- de 3 commerçants ou artisans
- d'un représentant de chaque association de la commune.

### Les associations suivantes étaient présentes :

- Solignac en balade
- Club de Pêche du Limousin
- Tennis Club Val de Briance
- La Solignacoise
- USSV Football
- Les Ponticauds de la Briance
- Briance Loisirs

- Lion's Club Solignac en Limousin
- Marchés de Producteurs de Pays
- Judo Club Val de Briance
- Les Cavaliers de la Briance
- La chorale La Ballade

### Suite au vote, le bureau élu est le suivant :

- Président actif : Alexandre PORTHEAULT
- Vice-président : Ludovic LAFARGE
- Secrétaire : Pascaline LALLET
- Secrétaire-adjoint : Philippe RICHARD
- Trésorier : Claude GOURINCHAS
- Trésorier-adjoint : Jean Pierre CHAZELAS

Les diverses actions ont été abordées. Pour le moment, l'organisation d'une représentation théâtrale le 1<sup>er</sup> juin et le vide-greniers du 1<sup>er</sup> septembre sont prévues en 2019.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre au sein de ce Comité des Fêtes qui esquissera, je l'espère, une nouvelle collaboration associative solignacoise.

**Alexandre Portheault**

*Président du Comité des Fêtes de Solignac*



## Vide-greniers de Solignac

Attendu avec impatience, le vide-greniers de Solignac se déroulera le 1<sup>er</sup> septembre prochain, sur les terrains de l'abbaye en bords de Briance.

Pour participer, il suffit de remplir de formulaire d'inscription et le retourner au siège du Comité des Fêtes de Solignac à la mairie (57 avenue St Eloi).

**Contact** : [comitesolignac@gmail.com](mailto:comitesolignac@gmail.com) ou 06 24 39 81 60.



## AAPPMA

Pour nous, l'hiver est la morte saison, elle n'est favorable qu'aux pêcheurs de carnassiers, qui, cette année, n'ont pu s'adonner entièrement à leur plaisir favori par suite des faibles niveaux des retenues d'eau. Les amateurs des autres modes de pêches en ont profité pour réviser leur matériel et attendre l'ouverture de la pêche à la truite.

L'assemblée générale de l'AAPPMA qui se tenait le 19 janvier, à la salle des Associations au Vigen, n'a accueilli, comme à l'accoutumée, qu'un public très réduit. Nous ne pouvons que le déplorer car si de nouveaux bénévoles ne viennent pas nous rejoindre pour assurer sa gestion, la société de pêche Vienne Briance risque fort de disparaître l'an prochain.

L'an dernier, par suite d'une défection de notre fournisseur, nous n'avions pu faire d'alevinage en début de saison. Cette année, ce sont 200 kg de gardons et 500 kg de truites arc-en-ciel qui ont été déversés dans la Briance, entre les mois de février et de juin, sur les fonds de l'AAPPMA. Il convient de leur ajouter les 180 kg de truites arc-en-ciel, financés par la Fédération de Pêche qui ont été déversés sur le Parcours Loisir du Pont Rompu.



Il me reste à vous signaler les dates de nos concours de pêche. Cette année nous en avons prévu deux :

- Le premier au "Pré de l'Etoile" sur la Vienne, ouvert à tous, qui se déroulera le matin du samedi 6 juillet.
- Le deuxième, réservé aux vétérans (de plus de 50 ans), aura lieu l'après-midi du 29 août, à Beygeas, sur l'étang du Groupement des AAPPMA de Limoges.

Bonne saison à tous,  
**Claude PENOT**



## Saison 2019 des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac : à vos agendas !

Cette année, les marchés de Producteurs de Pays de Solignac se tiendront les vendredis 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, et enfin le 6 septembre 2019, place de la Briance comme à leur habitude.

De nouveaux producteurs viendront rejoindre ou remplacer ceux que vous connaissez déjà pour vous proposer le meilleur de leurs produits : des produits frais, à consommer sur place ou à emporter.

Cette année, le spectacle débutera le vendredi 28 juin. En effet, dès la tombée de la nuit, la troupe du festival Urbaka viendra animer la place du marché et les jardins, avec ses jeux de cirque et de lumière.

Le 12 juillet, le Comité de Jumelage de Solignac viendra gracieusement animer la soirée en



proposant des danses folkloriques du Réveil Ardennais de Stavelot et de l'Eglantino do Lemouzi.

D'autres surprises pourront compléter la saison.

L'association du Comité de Jumelage a souhaité se retirer de l'association. Conformément à notre fonctionnement, une nouvelle association a donc pu devenir adhérente de l'association des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac : l'Union Sportive Solignac Le Vigen (le club de football)

a fait son entrée et prendra en charge la logistique de la soirée du 23 août.

Les judokas, eux, animeront le marché du 28 juin, le club de tennis celui du 12 juillet, les chasseurs le 26 juillet, et Culture et Loisirs le 9 août. Maza'Val clôturera la saison le 6 septembre.

Nous vous souhaitons encore nombreux pour cette saison et espérons la même météo que la saison 2018, avec soleil, convivialité et bonne humeur au rendez-vous.

**Françoise GARNIER, secrétaire**

## Comité de Jumelage

Du 11 au 15 juillet 2019, le « Réveil Ardennais », le fameux groupe folklorique de Stavelot, sera reçu par le groupe folklorique l' « Eglantino do Limouzi », le non moins fameux groupe folklorique de Limoges. Nous n'allons pas rater l'occasion de profiter de la venue de nos jumeaux Stavelotains pour les accueillir également dans notre cité.

C'est ainsi que le marché des producteurs du **vendredi 12 juillet** sera agrémenté par la musique et les danses de ces deux groupes folkloriques. Le **dimanche 14 juillet**, nous aurons le plaisir de les retrouver et d'esquisser avec eux quelques pas



de danse de **16 à 18 heures** à la **salle des fêtes du Vigen**. Venez nombreux partager ce moment festif !

Le **14 septembre** le Comité de Jumelage vous propose son « Repas espagnol » où vous pourrez déguster la traditionnelle paëlla, suivie d'un buffet de desserts variés généreusement garni.

*Françoise CHAUMEIL, présidente*

## Solignac en balade

La saison se termine fin juin après une année encore bien remplie.

Ce ne sont pas moins de dix randonnées qui ont été effectuées (ainsi qu'une participation au Téléthon en décembre).

Elles nous ont amené à découvrir de nouveaux parcours toujours plus pittoresques.

Depuis la création de Solignac en balade, une randonnée est organisée chaque année au mois de mai hors du Limousin.

Cette année, celle-ci s'est déroulée sur deux jours dans le Puy de Dôme, à la découverte de la vallée du Chauffour.

Les paysages hors du commun ont émerveillé les participants malgré des conditions climatiques pas très favorables.

La dernière randonnée en juin nous conduira sur les sentiers autour de Ségur le Château.

Nos activités reprendront dès le mois de septembre pour repartir à la découverte de notre belle région.

Vous pouvez découvrir l'activité de notre association en vous rendant sur notre site :

<https://sites.google.com/site/solignacenbalade87110/>

N'hésitez pas à nous rencontrer, nous vous attendons nombreux pour participer à nos prochains périple.

*Jean Pierre CHAZELAS,  
président*



© Philippe Peypelu



## Association « SOLI'ART »

Six expositions différentes sont proposées aux solignacois et aux visiteurs dans trois lieux. Elles seront ouvertes tous les jours de 15h à 19h.

### A la Salle des Fêtes

**Du 13 juillet au 22 août**

Les peintres locaux exposent leurs œuvres :  
Invitée d'honneur : **Anne CIBOT**

### A la Salle de la Fanfare

**Du 16 juillet au 19 août**

« La Boutique de la Fanfare » accueille 5 créatrices artisanes d'art :

**Sandrine ARNAUD-RONDEAU** : création de bijoux

**Françoise BRIANT** : peinture sur bois

**Amanda DESCORNE** : création textile

**Marie-France GUERIN** : faïence

**Gisèle TOURNEUR** : création papier, céramique

**Du 21 Août au 15 septembre**

Trois photographes occupent le lieu :

**Robert DECONCHAT** : « Images furtives »



**Anne-Isabelle DEVILLERS** : « Le sens de la marche »

**Denis THOMAS** : « Pas de porte »

### Au Moulin de Quatre

**Du 13 au 31 juillet**

**Marie-Josée FELGINES** : peinture

**Du 3 au 21 août**

**Lucette BRANDY** : sculpture

**Mariette et André FORGES** : sculpture

**Laurence MAURAND** : gravure, peinture

**Du 24 août au 24 septembre**

**Christian BOUYASSE** : dessin

**Michèle et Dominique GILBERT** : émail



## URBAKA festival

Spectacle « Envol  
de la compagnie  
« Entre Terre et Ciel »

« Le feu est celui de l'âtre, constructeur et alchimiste, celui qui lie les membres d'une famille, comme les danseurs fous.

Le feu est fragile, sa flamme est à protéger, à propager, à préserver. Qu'est-ce qui brûle en nous ? Un voyage sur un chemin de feu, un chemin de vie »

**Vendredi 28 juin**  
**Au cours du Marché des**  
**Producteurs de Pays**  
**Place de La Briance**



**Mairie de Solignac** : 57, Avenue St Eloi - 87110 SOLIGNAC  
Tél. : 05 55 00 50 09 - Fax : 05 55 00 57 08 - Email : [mairie@solignac.fr](mailto:mairie@solignac.fr) - Site : [www.solignac.fr](http://www.solignac.fr)  
Facebook : [mairie.solignac87](https://www.facebook.com/mairie.solignac87)

**Horaires d'ouverture :**

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi après-midi)
- le samedi de 9h à 12h

**En cas d'urgence le week-end** : numéro de téléphone de l' élu de permanence sur le répondeur de la mairie

**Bureau d'Information Touristique** : 7, Place G. Dubreuil - Tél. : 05 55 00 42 31

**La Poste** : 05 55 00 51 37

**Horaires d'ouverture** : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h ;  
jeudi : 14h à 17h - Bureau fermé le samedi matin - Levée du courrier du lundi au vendredi : 14h45

**Ecole Val de Briance** : Rue de la Peyrade - Tél. : 05 55 90 61 55

**Ecole Joseph Mazabraud** : Avenue du 11 novembre - Tél. : 05 55 90 61 52

**Accueil de loisirs** : Pôle Jeunesse - 89, Avenue Saint-Eloi

Tél. : 05 19 76 07 80 ; 06 34 12 55 90 - Email : [alsh.solignaclevigen@gmail.com](mailto:alsh.solignaclevigen@gmail.com)

**Horaires d'ouverture** : 7h30 à 18h45

**Multi-accueil "1, 2, 3, Soleil"** : Avenue Saint-Eloi - Tél. : 05 55 58 66 69

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

**Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune**

Tél. : 05 55 58 83 06 - Mail : [ram@mairie-boisseuil87.fr](mailto:ram@mairie-boisseuil87.fr)

**Assistante sociale** - Tél. : 05 55 30 09 90

Permanence à la mairie, sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14h à 16h

**Médecins : Cabinet Médical Dupuytren**

Docteurs BRISSAUD, BRUOT, CHABUT, FRUGIER, SOULLIER

Avenue de la Gare - 87110 LE VIGEN - Tél. : 05 55 00 51 69 - Fax : 05 55 48 23 09

**Cabinet Médical** : Docteur Astrid AGLIANY

Envaud - 87110 SOLIGNAC - Tél. : 05 55 06 91 08

**Cabinets infirmiers :**

C. FAUCHER - A. MAURILLEGANT - A. BRAUD - I. ROUFFANCHES

64, avenue Saint-Eloi - Tél : 05 55 00 57 71

**Croix Rouge française** : 16, rue François Perrin - Tél. : 05 55 00 51 39

**Pharmacie de La Briance** : 3, place Lemaigre Dubreuil - Tél. : 05 55 00 51 30

**Ostéopathe** : Pierre PORTE

2, Rue de la Peyrade - 87110 SOLIGNAC - Tél. : 06 40 79 18 93

**Cabinet de Kinésithérapeutes** : 4 bis, Allée des Pommiers - 87110 LE VIGEN

Tél. : 05 55 00 53 80

**Pédicure - Podologue** : Nicolas ANSELMINO

9, avenue Frédéric Le Play - 87110 LE VIGEN - Tél. : 05 19 56 81 53

Solignac pratique

**Urgences médicales nuit et week-end** : 15

**Gendarmerie nationale** : 05 55 00 50 03

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Centre anti-poison** : 05 56 96 40 80

**Police** : 17

**EDF urgences dépannage** : 09 726 750 87

**GDF urgences dépannage** : 0 800 473 333

**SAUR urgences dépannage** : 05 87 23 10 01

**Déchetteries** : 0 800 66 11 11 (numéro vert appel gratuit)





# Agenda des manifestations

## JUIN

|                  |   |   |                          |
|------------------|---|---|--------------------------|
| 17 au 15 juillet |   | Exposition-vente des créations en porcelaine de Claude Limousin Prinsi de 14h à 19h. Nocturnes les soirs de marchés, le 28 juin et le 12 juillet. | Salle de La Fanfare      |
| 22               | Troupe « Pourquoi pas... Jeux                             | A 20h30, pièce de théâtre « Soirée Pyjama »   | Salle des Fêtes          |
| 23               | La Solignacoise   | De 10h à 18h rassemblement de 2 CV.   | Place Georges Dubreuil   |
| 26               | Tennis Club   | A partir de 10h30, tournoi de tennis « Galaxie » pour les plus jeunes.  | Courts du Vigen          |
| 28               | Tennis Club   | A partir de 10h, finale des tournois de tennis internes.  | Court du Pont Rompu      |
| 28               |   | Urbaka Festival, spectacle « Envol » de la Compagnie « Entre Terre et Ciel ».   | Au Marché de Producteurs |
| 29               | Section bibliothèque de Culture et Loisirs Val de Briance | Soirée astronomie avec Pascal Coste « Un moment sur la lune ».  | Le Vigen                 |

## JUILLET

|                  |                                 |  |                                     |
|------------------|---------------------------------|--|-------------------------------------|
| 1 au 30 sept.    |                                 | Expositions de photos de JF Hamelot « Les cryptes de France ».   | Abbatiale                           |
| 6                | AAPPMA Vienne-Briance           | Au matin, concours de pêche ouvert à tous.   | « Pré de l'étoile » sur La Vienne   |
| 12               | Comité de jumelage              | Musique et danse du « Réveil Ardennais » de Stavelot et l'« Eglantino do Lemouzi ».  | Au Marché de Producteurs            |
| 12               | USSV et Briance Loisirs Danse   | A 22h30, feu d'artifice intercommunal.   | Au stade                            |
| 13 au 31 juillet | Soli'Art                        | De 15h à 19h, exposition des peintures de Marie-Josée Felgines.  | Moulin de Quatre                    |
| 13 au 22 août    | Soli'Art                        | De 15h à 19h, exposition des peintres locaux.  | Salle des Fêtes                     |
| 14               | Comité de jumelage              | De 16h à 18h, Le « Réveil Ardennais » et l'« Eglantino Do Lemouzi ».   | Centre culturel polyvalent du Vigen |
| 16 au 19 août    | Soli'Art                        | De 15h à 19h, exposition de 5 créatrices d'art.  | Salle de La Fanfare                 |
| 25               | Festival 1001 Notes en Limousin | A 20h, concert de William Christie (clavecin), Eva Zaïcik, mezzo-soprano et Le Consort (violon, clavecin, viole de gambe). | Abbatiale                           |

## AOÛT

|                |   |  |  |
|----------------|---|--|--|
| 3 au 21 août   | Soli'Art                                    | De 15h à 19h, exposition de trois artistes, sculpture, gravure, peinture.  | Moulin de Quatre   |
| 18             | Tennis Club                                 | Tournoi de tennis Open.  | Courts de Solignac et du Vigen                             |
| 21             |   | Après-midi, 1 <sup>ère</sup> étape du Tour du Limousin.  | Départ de Condat-sur-Vienne                                |
| 21 au 15 sept. | Soli'Art                                    | De 15h à 19h, exposition des œuvres de trois photographes.   | Salle de La Fanfare  |
| 24             | La Follembûche, Festival Opération Opérette | A 16h30, conférence Offenbach et Christiné par Didier Roumilhac.<br>A 18h30, Apéropérette, Christiné et son temps. | Salle des Fêtes<br>Villa Briance au Vigen                  |
| 24 au 24 sept. | Soli'Art                                    | De 15h à 19h, exposition de dessin et d'email.   | Moulin de Quatre   |
| 25             | La Follembûche (suite)                      | A 17h30, opérettes-bouffe d'Offenbach, « Une demoiselle en loterie », suivi de « La rose de Saint-Flour ».         | Salle des Fêtes  |
| 29             | AAPPMA Vienne-Briance                       | Après-midi, concours de pêche vétérans (+ de 50 ans).  | Beygeas, sur l'étang des groupements des AAPPMA de Limoges |

## SEPTEMBRE

|                 |   |   |                                     |
|-----------------|---|---|-------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> | Comité des Fêtes  | Toute la journée, vide-greniers.                | Terrains de l'abbaye                |
| 7-8             | Cavaliers de La Briance                                   | 20 <sup>e</sup> endurance à cheval de Solignac. |                                     |
| 14              | Comité de Jumelage  | Soirée « Repas espagnol ».                      | Salle des Fêtes                     |
| 29              | Section bibliothèque de Culture et Loisirs Val de Briance | Toute la journée, Méli-Mélo de La Briance.      | Centre culturel polyvalent du Vigen |

## OCTOBRE

|    |   |                                  |                                     |
|----|---|----------------------------------|-------------------------------------|
| 20 | Section bibliothèque de Culture et Loisirs Val de Briance | De 9h à 18h, « Vide ta chambre » | Centre culturel polyvalent du Vigen |
|----|---|----------------------------------|-------------------------------------|

### Visites commentées de l'abbatiale.

Rendez-vous à 15 h sur le parvis le dimanche 14 juillet et les 4 dimanches d'août.

**Marché des Producteurs de Pays.** Possibilité de se restaurer sur place.

Les vendredis, à partir de 17h30, place de La Briance les 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 septembre.